

**Rapport financier 2015**  
**WWF Suisse**

# Bilan

	30.06.2015 CHF	%	Année précédente CHF	%	+/- %
<b>Actifs</b>	<b>61 976 845</b>	<b>100,0</b>	<b>61 754 441</b>	<b>100,0</b>	<b>0,4</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>48 203 744</b>	<b>77,8</b>	<b>46 818 203</b>	<b>75,8</b>	<b>3,0</b>
Liquidités <b>2.1</b>	32 795 523	52,9	23 304 350	37,7	40,7
Titres et dépôts à terme <b>2.2</b>	9 880 751	15,9	17 092 558	27,7	-42,2
Créances sur des tiers pour livraisons et services <b>2.3</b>	1 267 822	2,0	601 567	1,0	110,8
Créances sur les organisations liées <b>2.3</b>	1 148 219	1,9	767 557	1,2	49,6
Créances sur les assurances sociales et l'Etat	444 703	0,7	308 088	0,5	44,3
Engagements et autres créances	809 101	1,3	2 434 497	3,9	-66,8
Stocks <b>2.4</b>	189 739	0,3	237 271	0,4	-20,0
Immobilisations corporelles destinées à la vente <b>2.5</b>	0	0,0	1 046 000	1,7	-100,0
Actifs transitoires <b>2.6</b>	1 667 887	2,7	1 026 315	1,7	62,5
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>13 773 101</b>	<b>22,2</b>	<b>14 936 238</b>	<b>24,2</b>	<b>-7,8</b>
Titres du capital immobilisé <b>2.7</b>	2	0,0	2	0,0	0,0
Créances à long terme sur tiers <b>2.8</b>	592 665	1,0	1 161 390	1,9	-49,0
Prêts à des tiers	217 892	0,4	180 940	0,3	20,4
Prêts à des organisations liées	215 000	0,3	115 000	0,2	87,0
Biens immatériels <b>2.9</b>	21 482	0,0	48 312	0,1	-55,5
Biens mobiles <b>2.9</b>	406 507	0,7	543 770	0,9	-25,2
Biens immobiliers à usage commercial <b>2.9</b>	9 949 552	16,1	10 516 824	17,0	-5,4
Biens immobiliers provenant de donations <b>2.9</b>	2 370 001	3,8	2 370 001	3,8	0,0
<b>Passifs</b>	<b>61 976 845</b>	<b>100,0</b>	<b>61 754 441</b>	<b>100,0</b>	<b>0,4</b>
<b>Capitaux exigibles à court terme</b>	<b>9 555 436</b>	<b>15,4</b>	<b>9 479 735</b>	<b>15,4</b>	<b>0,8</b>
Livraisons et services par des tiers	2 647 310	4,3	2 498 167	4,0	6,0
Engagements auprès d'organisations liées	1 046 817	1,7	1 104 657	1,8	-5,2
Engagements réglés par acomptes	1 549 194	2,5	2 142 651	3,5	-27,7
Prestations dues au personnel <b>2.10</b>	572 827	0,9	561 297	0,9	2,1
Engagements envers les assurances sociales/l'Etat <b>2.10</b>	942 659	1,5	817 680	1,3	15,3
Passifs transitoires	1 153 837	1,9	728 162	1,2	58,5
Provisions <b>2.11</b>	1 642 792	2,7	1 627 121	2,6	1,0
<b>Capitaux exigibles à long terme</b>	<b>6 000</b>	<b>0,0</b>	<b>106 000</b>	<b>0,2</b>	<b>-94,3</b>
Crédit <b>2.12</b>	6 000	0,0	106 000	0,2	-94,3
<b>Fonds liés</b>	<b>4 435 397</b>	<b>7,2</b>	<b>3 961 982</b>	<b>6,4</b>	<b>11,9</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>47 980 012</b>	<b>77,4</b>	<b>48 206 725</b>	<b>78,1</b>	<b>-0,5</b>
Capitaux liés	121 768	0,2	206 766	0,3	-41,1
Capitaux libres	47 858 244	77,2	47 999 959	77,7	-0,3

## Compte d'exploitation (01.07–30.06)

	2014/15 CHF	%	Année précédente CHF	%	+/- %
<b>Produits</b>	<b>50 829 634</b>	<b>100,0</b>	<b>49 293 395</b>	<b>100,0</b>	<b>3,1</b>
<b>Produits des récoltes de fonds</b> 3.1	<b>45 780 504</b>	<b>90,1</b>	<b>44 493 062</b>	<b>90,3</b>	<b>2,9</b>
Cotisations des membres	16 337 659	32,1	16 424 923	33,3	-0,5
Dons sur envois	8 626 798	17,0	8 075 420	16,4	6,8
Dons de mécènes et de fondations	9 306 225	18,3	7 540 651	15,3	23,4
Legs et héritages	4 093 933	8,1	5 981 651	12,1	-31,6
Sponsoring et droits de licences	5 508 664	10,8	5 142 518	10,4	7,1
Contributions des collectivités publiques	1 907 224	3,8	1 327 899	2,7	43,6
<b>Produits de livraisons et de services</b> 3.1	<b>5 049 130</b>	<b>9,9</b>	<b>4 800 333</b>	<b>9,7</b>	<b>5,2</b>
Marchandises	856 972	1,7	733 980	1,5	16,8
Services	1 954 292	3,8	2 088 810	4,2	-6,4
Compensation du CO <sub>2</sub>	2 004 854	3,9	1 755 569	3,6	14,2
Biens fonciers et autres produits	233 012	0,5	221 974	0,5	5,0
<b>Charges liées aux prestations</b> 3.2	<b>51 327 498</b>	<b>100,0</b>	<b>47 839 989</b>	<b>100,0</b>	<b>7,3</b>
<b>Projets de protection de l'environnement</b> 3.3	<b>37 378 154</b>	<b>72,8</b>	<b>33 787 816</b>	<b>70,6</b>	<b>10,6</b>
WWF International	6 510 441	12,7	3 647 494	7,6	78,5
Afrique	1 516 877	3,0	1 099 132	2,3	38,0
Asie	2 399 404	4,7	2 504 525	5,2	-4,2
Amérique latine	1 854 058	3,6	2 137 986	4,5	-13,3
Suisse et Europe	4 889 755	9,5	4 475 193	9,4	9,3
Activités régionales	4 630 481	9,0	3 683 615	7,7	25,7
Protection du climat	2 012 762	3,9	1 999 352	4,2	0,7
Réduction du CO <sub>2</sub>	1 787 098	3,5	1 929 483	4,0	-7,4
Consommation durable	2 820 205	5,5	3 359 203	7,0	-16,0
Education à l'environnement	3 399 354	6,6	3 392 553	7,1	0,2
Centre de formation	1 653 503	3,2	1 634 481	3,4	1,2
Information sur les projets et l'environnement	3 904 216	7,6	3 924 799	8,2	-0,5
<b>Commerce de marchandises</b> 3.4	<b>711 837</b>	<b>1,4</b>	<b>654 500</b>	<b>1,4</b>	<b>8,8</b>
<b>Fundraising &amp; communication</b> 3.5	<b>9 323 370</b>	<b>18,2</b>	<b>9 108 104</b>	<b>19,0</b>	<b>2,4</b>
<b>Administration</b> 3.5	<b>3 914 137</b>	<b>7,6</b>	<b>4 289 568</b>	<b>9,0</b>	<b>-8,8</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-497 864</b>	<b>-1,0</b>	<b>1 453 406</b>	<b>2,9</b>	<b>n.a.</b>

## Compte d'exploitation (01.07–30.06)

	2014/15 CHF	%	Année précédente CHF	%	+/- %
<b>Résultat financier et impôts</b>	<b>713 666</b>		<b>1 075 834</b>		<b>-33,7</b>
Produits financiers	1 429 893	3.6	1 175 146		21,7
Charges financières et impôts	-716 227	3.7	-99 312		621,2
<b>Autres résultats</b>	<b>30 900</b>		<b>-237 514</b>		<b>n.a.</b>
Bénéfice de la vente des actifs immobilisés	30 900		0		999,9
Produits exceptionnels	0		46 071		-100,0
Charges exceptionnelles	0		-283 585		-100,0
<b>Résultat avant la modification des avoirs du fonds</b>	<b>246 702</b>	<b>0,5</b>	<b>2 291 726</b>	<b>4,6</b>	<b>-89,2</b>
<b>Modification des avoirs du fonds</b>	<b>-473 415</b>	<b>2.13</b>	<b>579 310</b>		<b>n.a.</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>-226 713</b>	<b>-0,4</b>	<b>2 871 036</b>	<b>5,8</b>	<b>n.a.</b>

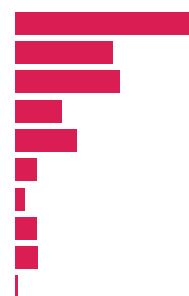
## Compte d'exploitation (01.07–30.06)

Le résultat de l'exercice 2014/2015 du WWF est une nouvelle fois très réjouissant. L'excellent niveau des produits a permis d'investir 3,6 millions de francs de plus que l'année précédente dans les projets de protection de l'environnement.

### Produits

(en milliers de CHF, 2014/15)

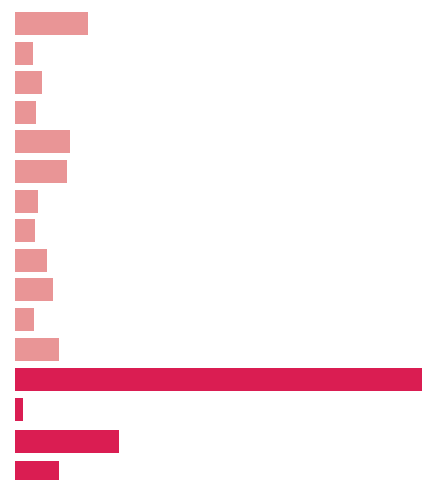
Cotisations des membres	16 338	32,1%
Dons sur envois	8 627	17,0%
Dons de mécènes et de fondations	9 306	18,3%
Legs et héritages	4 094	8,1%
Sponsoring et droits de licences	5 509	10,8%
Contributions des collectivités publiques	1 907	3,8%
Marchandises	857	1,7%
Services	1 954	3,8%
Compensation CO <sub>2</sub>	2 005	3,9%
Autres produits	233	0,5%
<b>Total</b>	<b>50 830</b>	<b>100%</b>



### Charges liées aux prestations

(en milliers de CHF, 2014/15)

WWF International	6 511	12,7%
Afrique	1 517	3,0%
Asie	2 399	4,7%
Amérique latine	1 854	3,6%
Suisse et Europe	4 890	9,5%
Activités régionales	4 630	9,0%
Protection du climat	2 013	3,9%
Réduction CO <sub>2</sub>	1 787	3,5%
Consommation durable	2 820	5,5%
Education à l'environnement	3 399	6,6%
Formation	1 654	3,2%
Information sur les projets et l'environnement	3 904	7,6%
<b>Total projets de protection de l'environnement</b>	<b>37 378</b>	<b>72,8%</b>
Commerce de marchandises	712	1,4%
Communication & marketing (fundraising)	9 323	18,2%
Administration	3 914	7,6%
<b>Total</b>	<b>51 327</b>	<b>100%</b>
Résultat financier et autres résultats	744	
Modification des avoirs du fonds	-473	
<b>Résultat annuel 2014/15</b>	<b>-226</b>	



## Tableau de financement (01.07–30.06)

Fonds choisis: liquidités selon 2.1	2014/15 CHF	Année précédente CHF	+/- %
<b>Activités internes</b>	<b>9 750 719</b>	<b>2 139 179</b>	<b>355,8</b>
Résultat avant flux de fonds et de capitaux	246 702	2 291 726	-89,2
Amortissement (revalorisations) sur capital immobilisé	784 859	925 890	-15,2
Pertes dues à / (annulation de) la dépréciation d'actifs	(81 843)	212 125	-138,6
Autres dépenses / (revenus) sans incidence sur les fonds	51 840	5 290	880,0
Pertes / (gains) du(e)s à la dépréciation du capital immobilisé	(30 900)	858	-999,9
Diminution / (augmentation) des créances	1 009 499	(303 691)	-432,4
Diminution / (augmentation) des dépôts à terme et titres	7 211 807	(837 675)	-960,9
Diminution / (augmentation) des stocks	78 624	(46 837)	-267,9
Diminution / (augmentation) des actifs transitoires	(641 571)	(303 355)	111,5
Diminution / (augmentation) des immobilisations corporelles destinées à la vente	1 046 000	(281 000)	-472,2
Augmentation / (diminution) des capitaux exigibles à court terme	(365 644)	731 511	-150,0
Augmentation / (diminution) des passifs transitoires	425 675	(183 683)	-331,7
Augmentation / (diminution) des provisions à court terme	15 671	(71 980)	-121,8
<b>Investissements</b>	<b>(159 546)</b>	<b>(284 628)</b>	<b>-43,9</b>
Investissements dans des biens matériels	(68 548)	(120 185)	-43,0
Investissements dans des biens immatériels	0	(64 443)	-100,0
Investissements dans des immobilisations	(136 952)	(100 000)	37,0
Désinvestissements dans des biens matériels	45 953	0	999,9
<b>Opérations financières</b>	<b>(100 000)</b>	<b>0</b>	<b>-999,9</b>
Augmentation / (diminution) d'engagements financiers à long terme	(100 000)	0	-999,9
<b>Total financement</b>	<b>9 491 173</b>	<b>1 854 551</b>	<b>411,8</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>9 491 173</b>	<b>1 854 551</b>	<b>411,8</b>
Etat initial	23 304 350	21 449 799	8,6
Etat final	32 795 523	23 304 350	40,7



## Tableau de variation du capital

### Fonds et capitaux propres 2014/2015

Désignation	Etat au 01.07.14	Produits internes	Transferts internes	Affectation	Utilisation	Etat au 30.06.15	Variation
		4.1	4.2	4.3	4.3		
<b>Total fonds et capitaux propres</b>	<b>52 168 707</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 641 115</b>	<b>-21 394 413</b>	<b>52 415 409</b>	<b>246 702</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>48 206 725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-226 713</b>	<b>47 980 012</b>	<b>-226 713</b>
<b>Capitaux liés</b>	<b>206 766</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-84 997</b>	<b>121 768</b>	<b>-84 997</b>
Réserve prévoyance sociale	206 766	0	0	0	-84 997	121 768	-84 997
<b>Capitaux libres</b>	<b>47 999 959</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-141 715</b>	<b>47 858 244</b>	<b>-141 715</b>
Fonds libres	47 999 959	0	0	0	-141 715	47 858 244	-141 715
<b>Récapitulation des fonds liés</b>	<b>3 961 982</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 641 115</b>	<b>-21 167 700</b>	<b>4 435 397</b>	<b>473 415</b>
Projets de protection de l'environnement	24 310	0	0	1 510 080	-1 525 707	8 684	-15 627
Afrique	0	0	0	234 353	-234 353	0	0
Madagascar	522 109	0	0	38 426	-399 649	160 886	-361 223
Amérique latine	476 162	0	0	789 312	-1 129 075	136 399	-339 763
Amazonie	0	0	0	37 558	-37 558	0	0
Asie	200 211	0	0	92 755	-177 273	115 692	-84 519
Alpes	522 437	0	0	4 450 261	-3 715 110	1 257 588	735 151
Climat	606 000	0	0	3 528 537	-3 335 852	798 685	192 685
Forêts	17 862	0	0	1 099 167	-1 071 496	45 533	27 671
Eau	1 042 688	0	0	1 850 784	-1 755 011	1 138 461	95 772
Mers	15 000	0	0	1 936 574	-1 750 376	201 198	186 198
Protection des espèces	112 574	0	0	2 181 902	-1 993 101	301 374	188 800
Consommation durable	325 110	0	0	189 857	-368 997	145 970	-179 140
Groupes WWF	0	0	0	1 271 252	-1 271 252	0	0
Policy/Legal Instruments	0	0	0	19 680	-19 680	0	0
Education à l'environnement	97 520	0	0	1 917 499	-1 890 092	124 927	27 407
Centre de formation	0	0	0	493 119	-493 119	0	0

## Tableau de variation du capital

Fonds et capitaux propres de l'année précédente (2013/2014)

Désignation	Etat au 01.07.13	Produits internes	Transferts internes	Affectation	Utilisation	Etat au 30.06.14	Variation
		4.1	4.2	4.3	4.3		
<b>Total fonds et capitaux propres</b>	<b>49 876 981</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>20 761 972</b>	<b>-18 470 272</b>	<b>52 168 707</b>	<b>2 291 726</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>45 335 688</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 871 036</b>	<b>0</b>	<b>48 206 725</b>	<b>2 871 036</b>
<b>Capitaux liés</b>	<b>206 766</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>206 766</b>	<b>0</b>
Réserve prévoyance sociale	206 766	0	0	0	0	206 766	0
<b>Capitaux libres</b>	<b>45 128 923</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 871 036</b>	<b>0</b>	<b>47 999 959</b>	<b>2 871 036</b>
Fonds libres	45 128 923	0	0	2 871 036	0	47 999 959	2 871 036
<b>Récapitulation des fonds liés</b>	<b>4 541 292</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>17 890 936</b>	<b>-18 470 272</b>	<b>3 961 982</b>	<b>-579 310</b>
Projets de protection de l'environnement	60 249	0	0	1 354 933	-1 390 871	24 310	-35 939
Afrique	0	0	0	168 331	-168 331	0	0
Madagascar	798 927	0	0	148 917	-425 736	522 109	-276 819
Amérique latine	220 177	0	0	1 148 569	-892 584	476 162	255 985
Amazonie	0	0	0	28 664	-28 664	0	0
Asie	21 787	0	0	290 874	-112 450	200 211	178 424
Alpes	201 033	0	0	861 761	-540 358	522 437	321 403
Climat	748 120	0	0	3 004 788	-3 146 909	606 000	-142 120
Forêts	83 007	25	0	1 672 174	-1 737 344	17 862	-65 145
Eau	1 615 516	0	0	1 078 231	-1 651 058	1 042 688	-572 827
Mers	26 677	0	0	2 361 917	-2 373 594	15 000	-11 677
Protection des espèces	277 057	0	0	1 750 116	-1 914 599	112 574	-164 484
Consommation durable	265 325	0	0	627 415	-567 631	325 110	59 784
Groupes WWF	0	0	0	1 411 102	-1 411 102	0	0
Policy/Legal Instruments	77 291	0	0	0	-77 291	0	-77 291
Education à l'environnement	146 127	0	0	1 595 420	-1 644 027	97 520	-48 607
Centre de formation	0	0	0	387 724	-387 724	0	0



# Annexe

## 1 Principes régissant l'établissement des comptes annuels

### 1.1 Bases de l'établissement des comptes

L'établissement des comptes du WWF Suisse se base sur le concept global des recommandations de Swiss GAAP RPC (respect du cadre conceptuel, des RPC fondamentales et des autres Swiss GAAP RPC). Cette présentation offre une image conforme à la réalité tant de la situation patrimoniale et financière, que des recettes de l'organisation (*true and fair view*). Les comptes annuels sont conformes à la législation suisse, à la charte de fondation du WWF Suisse et aux prescriptions de la fondation ZEWO (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

### 1.2 Périmètre de consolidation

Les présents comptes considèrent la Fondation WWF Suisse dans son ensemble. Les sections cantonales du WWF sont des associations juridiquement indépendantes qui ne sont pas soumises à une influence dominante du WWF Suisse. Elles ne sont donc pas consolidées. Le chiffre 5.4 «Sections du WWF Suisse» apporte des informations complémentaires concernant les sections du WWF.

### 1.3 Bases et principes d'évaluation

L'évaluation repose essentiellement sur des valeurs historiques (valeurs d'acquisition et valeurs de production), selon le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases mentionnées font l'objet d'un commentaire.

## 2 Commentaires concernant le bilan

### 2.1 Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme, figurent au bilan à leur valeur nominale.

### 2.2 Titres et dépôts à terme

Les titres figurent au bilan à leur cours actuel:

en CHF	30.06.15	30.06.14
Obligations en CHF à court terme (Durée résiduelle < 3 mois)	0	403 465
Obligations en CHF à long terme	4 986 796	11 323 156
Actions monde entier	3 167 736	5 365 937
Alternatives et autres placements	1 726 219	
<b>Total</b>	<b>9 880 751</b>	<b>17 092 558</b>

De plus, des titres ont été offerts au WWF Suisse au cours de l'exercice sous rapport et de l'année précédente (parts de fonds de placement et produits structurés). Ceux-ci n'étant pas négociables, ils sont évalués au bilan par CHF 1.

Les placements respectent le règlement sur les placements du WWF Suisse (voir [wwf.ch/rapportannuel](http://wwf.ch/rapportannuel) tout au bas de la page dans l'encadré «Téléchargements»), dans l'optique prioritaire d'une conservation de la valeur. Outre les analyses financières d'usage dans la branche, les placements sont examinés en fonction des critères actuels du développement durable. Cette analyse permet d'exclure totalement les secteurs industriels qui portent atteinte à l'environnement et, parmi les autres, d'investir dans ceux qui respectent le plus l'environnement (approche privilégiant les leaders d'un secteur).

## Annexe

### 2.3 Créances

Toutes les créances sont indiquées à leur valeur nominale, déduction étant faite des corrections de valeur nécessaires. Les créances d'importance ont été ajustées individuellement, le solde ayant été réévalué de manière forfaitaire en fonction de l'échéance correspondante. Les créances remontant à plus de 5 mois sont totalement réévaluées avec un pourcentage défini. Celles remontant à plus de 2 mois sont réévaluées progressivement.

En application de ce principe, seules les créances sur tiers pour livraisons et services ont été réévaluées.

en CHF	30.06.2015	30.06.2014
<b>Créances sur des tiers pour livraisons et services</b>		
Créances brutes pour livraisons et services à des tiers	1 280 243	612 899
Régularisation	-12 421	-11 332
<b>Total</b>	<b>1 267 822</b>	<b>601 567</b>

en CHF	30.06.2015	30.06.2014
<b>Créances sur les organisations liées</b>		
Produits de livraisons et de services		
Réseau international du WWF	12 980	3 580
Sections cantonales du WWF	1 101 391	727 053
Divers		
Réseau international du WWF	33 848	36 924
<b>Total</b>	<b>1 148 219</b>	<b>767 557</b>

### 2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou à la valeur vénale effective si celle-ci est inférieure (principe de la valeur minimale/*Lower of Cost or Market*). Pour les stocks peu courants, une réévaluation supplémentaire est effectuée sur la base de leur portée. Elle est contrôlée et adaptée en fonction des nouvelles connaissances.

en CHF	30.06.2015	30.06.2014
Marchandises au prix d'acquisition	296 869	372 393
Pellets de chauffage au prix d'acquisition	5 000	8 100
Régularisation	-112 130	-143 222
<b>Total</b>	<b>189 739</b>	<b>237 271</b>

### 2.5 Immobilisations corporelles destinées à la vente

Les immobilisations corporelles ayant fait l'objet d'un don ou d'un héritage qui ne peuvent être utilisées pour l'exploitation sont, dans la mesure du possible, vendues dans les plus brefs délais (exception: les parcelles à Berne figurant sous «Biens immobiliers provenant de dons» sont conservées pour des raisons de rendement). Mais la conclusion des ventes de biens immobiliers nécessite justement un certain temps. Au cours de l'année sous revue, le montant s'élevait à CHF 0 (année précédente: CHF 1 046 000).

### 2.6 Actifs transitoires

Au 30 juin 2015, CHF 57 245 (année précédente: CHF 12 150) avaient été consacrés à des projets à réaliser dans la nouvelle année comptable.

## Annexe

### 2.7 Titres du capital immobilisé

Les titres du capital immobilisé figurent au bilan à leur prix d'acquisition, déduction étant faite des corrections de valeur nécessaires. Il s'agit de titres non négociables.

en CHF	30.06.2015	30.06.2014
Actions non cotées Fidelio et loterie de l'environnement	1	1
Actions non cotées Tropenhaus Wolhusen	1	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

### 2.8 Créances à long terme sur tiers

Il s'agit là de créances découlant d'héritages qui ne sont contractées qu'à très long terme. En effet, il faut parfois des années pour régler les successions les plus complexes et verser les fonds aux ayant droits.

### 2.9 Biens mobiles, biens immatériels, biens immobiliers et terrains

Les biens matériels détenus à des fins d'utilisation (logiciels informatiques, biens matériels mobiles et biens immobiliers à usage commercial) figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou de production, déduction étant faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Ceux-ci sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée, dans le cas des biens immobiliers jusqu'à la valeur du terrain.

En gestion d'entreprise, les durées d'utilisation sont évaluées à:

Matériel et logiciels informatiques	3 ans
Véhicules	5 ans
Mobilier	8 ans
Chauffage, installations, agencement	15 ans
Autres biens immobiliers	50 ans

Les biens matériels détenus à des fins de rendement (biens immobiliers provenant de donations) figurent au bilan à leur prix actuel. Les évaluations sont contrôlées tous les 5 ans.

La valeur des biens immobiliers comptabilisée au bilan est également réévaluée tous les cinq ans sur la base des valeurs commerciales estimées. Ces dernières sont retenues au bilan si elles sont plus basses. La dernière estimation des valeurs commerciales a été réalisée par des experts externes en juillet 2015.

## Annexe

### Présentation de l'actif immobilisé 2014/2015

(en CHF)	Etat au 01.07.2014	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2015
<b>Biens immatériels</b>					
Logiciels informatiques	593 369	0	0	0	593 369
Servitude de biens immobiliers	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>593 370</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>593 370</i>
Logiciels informatiques	-545 059	-26 829	0	0	-571 888
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-545 059</i>	<i>-26 829</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-571 888</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>48 312</b>				<b>21 482</b>

<b>Biens mobiles</b>					
Matériel informatique	1 182 960	58 027	-152 767	0	1 088 220
Mobilier et véhicules	1 643 450	10 521	-3 359	0	1 650 612
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 826 411</i>	<i>68 548</i>	<i>-156 127</i>	<i>0</i>	<i>2 738 832</i>
Matériel informatique	-1 070 278	-94 085	152 767	0	-1 011 595
Mobilier et véhicules	-1 212 363	-111 726	3 359	0	-1 320 730
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-2 282 641</i>	<i>-205 811</i>	<i>156 127</i>	<i>0</i>	<i>-2 332 325</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>543 770</b>				<b>406 507</b>

(en CHF)	Etat au 01.07.2014	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2015
<b>Biens immobiliers</b>					
Installations Lausanne	23 962	0	0	0	23 962
Installations Berne	11 752	0	-11 752	0	0
Propriété Zurich	17 304 317	0	-15 053	0	17 289 264
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>17 340 031</i>	<i>0</i>	<i>-26 805</i>	<i>0</i>	<i>17 313 226</i>
Installations Lausanne	-7 985	-1 597	0	0	-9 582
Installations Berne	-1 566	-10 186	11 752	0	0
Propriété Zurich	-6 813 656	-540 436	0	0	-7 354 092
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-6 823 207</i>	<i>-552 219</i>	<i>11 752</i>	<i>0</i>	<i>-7 363 674</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>10 516 824</b>				<b>9 949 552</b>

<b>Biens immobiliers provenant de donations</b>					
Parcelle Berne	2 370 000	0	0	0	2 370 000
Terrain à Aubonne-Rolle	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 370 001</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 370 001</i>
Parcelle Berne	0	0	0	0	0
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>2 370 001</b>				<b>2 370 001</b>

## Annexe

### Présentation de l'actif immobilisé de l'année précédente

(en CHF)	Etat au 01.07.2013	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2014
<b>Biens immatériels</b>					
Logiciels informatiques	528 926	64 443	0	0	593 369
Servitude de biens immobiliers	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>528 927</i>	<i>64 443</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>593 370</i>
Logiciels informatiques	-501 551	-43 507	0	0	-545 059
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-501 551</i>	<i>-43 507</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-545 059</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>27 376</b>				<b>48 312</b>

<b>Biens mobiles</b>					
Matériel informatique	1 220 546	112 147	-149 733	0	1 182 960
Mobilier et véhicules	1 636 294	21 488	-14 331	0	1 643 450
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 856 840</i>	<i>133 635</i>	<i>-164 064</i>	<i>0</i>	<i>2 826 411</i>
Matériel informatique	-993 328	-226 682	149 733	0	-1 070 278
Mobilier et véhicules	-1 113 250	-112 585	13 473	0	-1 212 363
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-2 106 578</i>	<i>-339 268</i>	<i>163 205</i>	<i>0</i>	<i>-2 282 641</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>750 261</b>				<b>543 770</b>

(en CHF)	Etat au 01.07.2013	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2014
<b>Biens immobiliers</b>					
Installations Lausanne	23 962	0	0	0	23 962
Installations Berne	11 752	0	0	0	11 752
Propriété Zurich	17 317 767	-13 450	0	0	17 304 317
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>17 353 481</i>	<i>-13 450</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 340 031</i>
Installations Lausanne	-6 388	-1 597	0	0	-7 985
Installations Berne	-783	-783	0	0	-1 566
Propriété Zurich	-6 272 921	-540 735	0	0	-6 813 656
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-6 280 092</i>	<i>-543 115</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-6 823 207</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>11 073 389</b>				<b>10 516 824</b>

<b>Biens immobiliers provenant de donations</b>					
Parcelle Berne	2 370 000	0	0	0	2 370 000
Terrain à Aubonne-Rolle	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 370 001</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 370 001</i>
Parcelle Berne	0	0	0	0	0
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>2 370 001</b>				<b>2 370 001</b>

La valeur assurée contre les incendies des biens mobiles s'élève à CHF 22 637 000 (année précédente: CHF 23 632 900).

## Annexe

### 2.10 Prestations dues au personnel et engagements envers les assurances sociales/l'Etat

Les prestations dues au personnel constituent des parts au 13<sup>e</sup> mois de salaire.  
Les engagements envers les assurances sociales/l'Etat comprennent notamment CHF 586 982 (année précédente: CHF 568 982) à titre d'engagements envers la caisse de pension Nest.

### 2.11 Provisions (court terme)

(en CHF)	Etat au 01.07.2014	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2015
Projets locaux des sections	157 593	89 645	-133 970	0	113 267
Fermeture du centre de formation	0	69 000	0	0	69 000
Heures suppl. et vacances	1 469 528	387 213	-396 216	0	1 460 525
<b>Total</b>	<b>1 627 121</b>	<b>545 858</b>	<b>-530 186</b>	<b>0</b>	<b>1 642 792</b>
<b>Année précédente</b>	<b>01.07.2013</b>				<b>30.06.2014</b>
Projets locaux des sections	186 409	113 570	-142 386	0	157 592
Heures suppl. et vacances	1 512 693	351 358	-394 523	0	1 469 528
<b>Total</b>	<b>1 699 102</b>	<b>464 928</b>	<b>-536 909</b>	<b>0</b>	<b>1 627 121</b>

Les provisions à court terme sont des moyens réservés concernant aussi bien les heures supplémentaires et les droits aux vacances des collaborateurs du WWF Suisse que les projets locaux des sections (sommes pas encore versées). En raison de la fermeture du centre de formation, des provisions ont été constituées pour couvrir les coûts des mesures d'accompagnement qu'il faudra encore probablement prendre pour aider les collaborateurs concernés.

### 2.12 Prêts

Il s'agit de prêts sans intérêts accordés par des donateurs.

### 2.13 Fonds liés et capitaux propres

Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées sur la composition des fonds liés et des capitaux propres de l'organisation, ainsi que sur les changements intervenus.



## Annexe

### 3 Commentaires concernant le compte d'exploitation

#### 3.1 Produits des récoltes de fonds et produits de livraisons et de services

Les *produits des récoltes de fonds* de CHF 45,8 millions dépassent encore légèrement ceux déjà excellents de l'année dernière, ce qui est très réjouissant (+1,3 million de CHF, soit +2,9%). Le recul des legs et des héritages a pu être compensé par des recettes supplémentaires provenant des mécènes et des fondations, du sponsoring et des droits de licences ainsi que par les contributions des collectivités publiques.

Les *produits de livraisons et de services* ont augmenté d'environ CHF 280 000 (+5,8%) par rapport à l'année précédente. Le recul des produits de services a été compensé par les recettes des marchandises, le surplus correspondant approximativement à l'augmentation de la compensation en CO<sub>2</sub>.

Les années précédentes, des titres (parts de fonds immobiliers et produits structurés) non négociables, c'est-à-dire dont la souscription et le rachat ont été suspendus, ont été offerts au WWF Suisse par des personnes privées. L'objectif de cette suspension est de maintenir la valeur dans la mesure où les ventes d'actifs et de biens immobiliers ne doivent pas s'effectuer sous la pression. Un programme de vente échelonné sur plusieurs années a été introduit à cet effet par les directions des fonds. Si, suite à des ventes effectuées, un fonds dispose à nouveau de liquidités suffisantes, celles-ci sont versées au propriétaire du titre. Le WWF Suisse a ainsi reçu CHF 4 806 137 au cours de l'exercice 2014/2015 (année précédente: CHF 1 064 507).

Ces titres ont ensuite été comptabilisés dans le bilan pour CHF 1 conformément au principe de précaution dans la mesure où, comme nous l'avons dit, il n'existe pas de négoce officiel correspondant. La valeur d'inventaire nette indiquée par les émetteurs se base sur des estimations et des hypothèses. Si ces valeurs n'offrent aucune indication de valeur fiable pour les rachats et la comptabilisation au bilan, l'échange ou les transactions sur le marché secondaire donnent cependant une idée des futurs flux de trésorerie. Ceux-ci s'élèvent à CHF 2,6 millions au jour de référence du bilan (année précédente: CHF 6,2 millions).

Une partie des produits est liée à une affectation limitative.

en CHF	2014/15	2013/14
<b>Produits liés à des projets</b>		
Dons sur envois	7 787 374	7 353 372
Dons de mécènes et de fondations	3 157 466	3 754 861
Legs et héritages	2 764 167	40 500
Sponsoring et droits de licences	4 020 031	3 617 735
Contributions des collectivités publiques	1 907 224	1 327 899
Compensation du CO <sub>2</sub>	2 004 854	1 755 569
Produit extraordinaire	0	41 000
<b>Total</b>	<b>21 641 115</b>	<b>17 890 936</b>

Les contributions des collectivités publiques englobent les aides financières suivantes accordées par l'Office fédéral des assurances sociales pour des activités prévues par la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ).

en CHF	2014/15	2013/14
Aides pour des tâches de gestion et des activités régulières, art. 7 al. 1 LEEJ	138 325	110 656
Aides pour la formation et le perfectionnement, art. 9 LEEJ	12 420	0
<b>Total</b>	<b>150 745</b>	<b>110 656</b>

## Annexe

### 3.2 Charges liées aux prestations

en CHF	2014/15	2013/14
<b>Projets de prot. de l'env., commerce de marchandises</b>		
Marchandises	476 055	423 953
Cotisations versées et donations	16 841 506	13 521 579
Frais de personnel	13 481 136	12 522 139
Matériel	6 857 597	7 480 355
Amortissements	433 698	494 290
<b>Total</b>	<b>38 089 991</b>	<b>34 442 316</b>

<b>Fundraising &amp; communication, administration</b>		
Cotisations versées et donations	0	0
Frais de personnel	3 849 235	3 884 301
Matériel	5 474 135	5 223 804
Amortissements	0	0
<b>Total</b>	<b>9 323 370</b>	<b>9 108 104</b>

<b>Administration</b>		
Cotisations versées et donations	0	0
Frais de personnel	2 559 888	2 527 493
Matériel	1 003 089	1 330 475
Amortissements	351 161	431 600
<b>Total</b>	<b>3 914 137</b>	<b>4 289 568</b>

Les charges liées aux prestations sont comptabilisées selon la directive «La structure des coûts des organisations d'utilité publique» élaborée en 2005 par le ZEWO et remaniée en avril 2008 et juin 2011. Ce document comprend une méthode de calcul des charges administratives fondée sur le type de frais et non sur le poste des charges liées aux prestations. Sont pris en compte au niveau des charges non seulement les coûts administratifs effectifs, mais également les dépenses nécessaires au fundraising et à la communication.

## Annexe

### Personnel

	2014/15	2013/14
<b>Collaborateurs, total</b>	235	231
Equivalents plein temps	165	162
dont employés fixes	177	174
Equivalents plein temps	133	130

Les coûts totaux de personnel (y compris dépenses professionnelles, formation continue, recherche de collaborateurs et autres frais annexes tels que contributions de l'entreprise à la caisse de pension) représentent:

en CHF	2014/15	2013/14
<b>Coûts totaux de personnel</b>	19 890 258	18 933 933
dont prévoyance professionnelle	1 539 646	1 538 740

### Institution de prévoyance

Les collaborateurs du WWF Suisse sont assurés chez Nest Fondation collective contre les conséquences économiques de la vieillesse, de la mort ou de l'invalidité. Il s'agit d'un plan d'assurance en primauté des cotisations dans le cadre duquel tant l'employeur que les employés versent des montants fixes. Les cotisations sont comptabilisées dans la période où elles sont versées.

Nest sélectionne les placements selon des critères écologiques et sociaux, en évitant en principe d'investir dans des entreprises aux pratiques commerciales controversées et/ou inacceptables sur le plan éthique. Une attention particulière est accordée à la durabilité, à la sécurité et à la transparence. Pour couvrir les prestations de risque réglementaires, Nest a signé un contrat avec PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge AG, une société fondée en 2005 par Nest et d'autres caisses de pension sur un modèle coopératif. Ce modèle d'assurance caractérisé par une transparence élevée garantit que les produits des risques assurés demeurent intégralement dans le circuit de la prévoyance.

Au 31 décembre 2014, le taux de couverture de l'institution de prévoyance est de 114,7% (année précédente: 110,1%).

en CHF	Excédent de couverture / déficit de couverture <sup>1</sup>	Part économique/utilité		Changement par rapport à l'exercice précédent	Contributions limitées à la période	Charges liées à la prévoyance dans les frais de personnel	
		30.06.2015	30.06.2014			2014/15	2013/14
<b>Plans de prévoyance avec couverture excédentaire</b>	+14,7%	0	0	0	1 539 646	1 539 646	1 538 740

<sup>1</sup> Chez Nest Fondation collective, il s'agit d'une organisation communautaire conformément à RPC 16 ch. 8 et l'excédent/le déficit de couverture à publier ne peuvent être déterminés sur la base du contrat d'affiliation individuel.

Il n'existe aucune réserve de cotisations de l'employeur dans le poste Institution de prévoyance, ni sur l'exercice 2014/15, ni sur le précédent.

## Annexe

### 3.3 Projets de protection de l'environnement

Les transactions du WWF Suisse dans le domaine des projets de protection de l'environnement (financement) avec des organisations liées se résument ainsi:

en CHF	2014/15	2013/14
Réseau international du WWF	12 735 125	9 365 282
Sections cantonales du WWF	731 978	733 575
<b>Total</b>	<b>13 467 103</b>	<b>10 098 857</b>

Le rapport annuel et le rapport financier du WWF Suisse sont établis selon Swiss GAAP RPC 21 et sont disponibles sur le site Internet du WWF Suisse. Ils livrent des informations détaillées sur les projets de protection de l'environnement internationaux, nationaux et régionaux, sur les buts atteints et les enjeux à venir. Les résultats de la mesure d'efficacité sont mis à jour régulièrement, y compris en cours d'exercice.

Le rapport financier est publié ici: [wwf.ch/rapportfinancier](http://wwf.ch/rapportfinancier)  
Le rapport de prestations est publié ici: [wwf.ch/performance](http://wwf.ch/performance)

Le site [www.panda.org](http://www.panda.org) fournit également des informations complémentaires sur le réseau international du WWF et les projets correspondants de protection de la nature et de l'environnement.

### 3.4 Commerce de marchandises

Le poste «Commerce de marchandises» concerne les charges du service Merchandising du WWF Suisse. Les comptes fournisseurs sont comptabilisés en réduction du prix d'achat.

### 3.5 Fundraising et communication, administration

Les charges administratives ont été définies conformément à la directive «La structure des coûts des organisations d'utilité publique» du ZEW0 (voir aussi sous 3.2, «Charges liées aux prestations»).

### 3.6 Produits financiers

en CHF	2014/15	2013/14
Liquidités et titres	470 847	406 875
Rente du droit de superficie, parcelle Berne	114 328	114 071
Gains sur les cours des avoirs	844 719	654 199
<b>Total</b>	<b>1 429 893</b>	<b>1 175 146</b>

### 3.7 Charges financières et impôts

en CHF	2014/15	2013/14
Frais de gestion de la fortune	-70 549	-63 062
Pertes sur les cours des avoirs	-643 055	-33 626
Impôts	-2 623	-2 625
<b>Total</b>	<b>-716 227</b>	<b>-99 312</b>

## Annexe

### 4 Commentaires concernant le tableau de variation du capital

Les fonds ayant une affectation proche sont désormais regroupés selon des critères géographiques ou thématiques. En interne, les fonds restent clairement séparés, afin d'assurer l'affectation des moyens souhaitée par les donateurs.

#### 4.1 Produits internes

Dans la colonne «Produits internes» sont consignés les intérêts de sommes imputées et pas encore utilisées.

#### 4.2 Transferts internes

La colonne «Transferts internes» présente les changements d'affectation de donations ordonnés par des donateurs.

#### 4.3 Affectation et utilisation

Les colonnes «Affectation» et «Utilisation» reprennent globalement les affectations et les utilisations du compte d'exploitation (cf. aussi 2.13, «Résultats des fonds liés et des capitaux propres»). Ce compte des fonds garantit que les moyens liés sont affectés aux buts auxquels ils sont destinés.

### 5 Autres indications

#### 5.1 Versements aux membres du Conseil de fondation et de la direction

en CHF	2014/15	2013/14
Honoraires des membres du Conseil de fondation	0	0
Salaire brut du CEO	180 000	180 000
Salaires bruts des autres membres de la direction	735 547	735 547
<b>Total</b>	<b>915 547</b>	<b>915 547</b>

Les membres du Conseil de fondation du WWF Suisse n'ont reçu que des indemnités pour leurs frais professionnels justifiés (2014/15: CHF 4312; année précédente: CHF 4012).

La direction se compose de six membres.

#### 5.2 Transactions avec des personnes liées

A l'exception des financements de projets mentionnés sous 3.3, «Projets de protection de l'environnement», aucune transaction n'a eu lieu en 2014/15 avec des personnes liées.

#### 5.3 Prestations bénévoles

Le WWF recrute activement des collaborateurs bénévoles qu'il instruit et affecte à certaines tâches choisies. Ces prestations sont évaluées sur la base de salaires WWF comparables. Les sections cantonales du WWF n'étant pas consolidées (pas d'influence dominante du WWF Suisse), les prestations des bénévoles à ce niveau ne sont pas consignées auprès du WWF Suisse.

en CHF	2014/15		2013/14	
	Jours	Montant	Jours	Montant
Collaborateurs bénévoles du WWF Suisse	535	167 405	624	189 894
Encadrement des jeunes et des camps WWF	6 607	1 321 400	4 726	945 200
<b>Total</b>	<b>7 142</b>	<b>1 488 805</b>	<b>5 350</b>	<b>1 135 094</b>

## Annexe

Au 30 juin 2015, 421 bénévoles travaillaient par ailleurs pour le projet «Riverwatch» (année précédente: 397). Leur mission consistait à surveiller un cours d'eau et à faire part de leurs observations au WWF.

En raison de son statut d'organisation à but non lucratif, le WWF a bénéficié de prix de faveur sur certaines prestations. Ces remises, qui incluent des prestations publicitaires gratuites (annonces de remplissage, affiches, spots TV) et qui vont au-delà des rabais usuels, se sont montées à CHF 1,5 million (année précédente: CHF 1,6 million).

### 5.4 Sections du WWF Suisse

Les 23 sections cantonales du WWF sont des associations juridiquement indépendantes qui ne sont pas soumises à une influence dominante du WWF Suisse. C'est la raison pour laquelle leurs comptes annuels ne sont pas consolidés avec ceux du WWF Suisse. Leur exercice financier coïncide avec l'année civile, contrairement à celui du WWF Suisse. Le tableau en page suivante résume le total du bilan, des produits et des charges des sections.

en CHF	2014	2013
Somme totale du bilan	8 121 330	8 611 976
Total produits	3 820 134	3 568 361
Total charges	4 262 707	3 677 099
<b>Résultat (+excédent / -perte)</b>	<b>-442 573</b>	<b>-108 738</b>

Env. CHF 1,2 million des produits des sections provient du WWF Suisse, où ils sont consignés dans les charges (voir 3.3, «Projets de protection de l'environnement»). Plutôt que des aides financières, les sections ont pu également bénéficier de ressources en personnel, qu'elles ont comptabilisées comme des produits dans leurs comptes annuels.

### 5.5 Opérations à terme sur devises à des fins de couverture des flux de trésorerie futurs (cash flows)

Le WWF Suisse conclut avec les organisations partenaires du réseau WWF des contrats de mise en œuvre des projets au niveau international. Le montant alloué aux projets dans ces contrats est partiellement fixé en devises étrangères et il est versé à des dates déterminées à l'avance dès lors que des conditions clairement définies sont remplies en matière d'avancement du projet et de reporting. Le WWF Suisse couvre ainsi le risque de change lié à ces sommes. La probabilité que ces projets dégagent des cash flows est élevée. Tant que les cash flows de ces projets n'ont pas de répercussion sur le bilan, la preuve de la couverture ne figure qu'en annexe.

	30.06.15	30.06.14
Volume contractuel assuré en USD	1 650 000	1 900 000
Perte (-)/profit (+) non comptabilisé(e) dans le cadre d'une évaluation du volume contractuel aux cours actuels en CHF	<b>-7 132</b>	<b>-27 837</b>

### 5.6 Engagements conditionnels

Les contrats de location à long terme ont donné lieu à des engagements pour les cinq prochaines années d'un montant de CHF 524 186 (exercice précédent: CHF 25 840) et, au-delà de cinq ans, d'un montant de CHF 0 (exercice précédent: CHF 0). Le dépôt de loyer contient en outre CHF 31 600 (année précédente: CHF 31 600).

Le WWF Suisse participe à la société simple «Alliance-Environnement» en tant qu'associé solidaire à responsabilité illimitée. A l'heure actuelle, aucun engagement n'est prévisible dans cette société.



### 5.7 Evaluation des risques et système de contrôle interne

Le WWF Suisse définit le système de contrôle interne (SCI) comme étant l'intégralité des processus, méthodes et mesures ordonnés par le Conseil de fondation, la direction et les autres organes dirigeants, qui servent à assurer un déroulement en bonne et due forme des affaires de l'entreprise. Le SCI satisfait aux dispositions légales selon lesquelles une comptabilité en bonne et due forme et l'établissement d'un rapport financier doivent être assurés sans anomalies significatives. Par ailleurs, des mesures de contrôle ont également été définies afin de couvrir des risques importants de l'entreprise, dans le but de les réduire au maximum. Il s'agit ici principalement de risques de réputation, dont les répercussions financières peuvent être considérables.

Le SCI du WWF Suisse suit une approche axée sur risques. Outre la concentration sur les risques élevés et moyens, il met en œuvre des contrôles automatisés de nature préventive lorsqu'ils sont défendables sous un angle utilité/coût.

Certaines mesures servent à assurer une comptabilité en bonne et due forme, l'établissement d'un rapport financier sans anomalies significatives et la réduction des risques d'entreprise. Elles sont les suivantes:

- Surveillance primaire des risques ayant potentiellement des répercussions élevées ou moyennes
- Documentation sous une forme appropriée des processus, risques et contrôles
- Application du SCI dans l'ensemble de l'entreprise et documentation des contrôles réalisés sous une forme intelligible

La matrice des risques et de contrôle constitue la clé de voûte du SCI. Elle énumère tous les risques pertinents en leur attribuant une classe de risque correspondante: élevée, moyenne ou basse. Elle mentionne les/renvoie aux contrôles et mesures nécessaires à la réduction des risques.

Le Conseil de fondation et la direction vérifient et évaluent au moins une fois par an le SCI. Ils réalisent une évaluation annuelle des risques qui vérifie si les risques mentionnés dans la matrice ad hoc sont encore d'actualité, si les répercussions d'un risque doivent recevoir une nouvelle appréciation et si de nouveaux risques doivent être intégrés à la liste. La description des contrôles est ensuite mise à jour et complétée compte tenu de la nouvelle situation en matière de risques. En outre, les mesures de contrôle doivent aussi être adaptées aux conditions en présence.

Une autoévaluation est réalisée chaque année afin d'assurer l'efficacité des contrôles. Cela se fait en examinant les contrôles documentés dans la matrice des risques et de contrôle, ainsi que dans les processus correspondants. Les connaissances ainsi acquises servent d'une part à l'évaluation des risques et de l'autre à l'adaptation des descriptions des contrôles et des lacunes à ce niveau. La révision externe vérifie le SCI en aval.

### 5.8 Événements survenus après la date de clôture des comptes

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2014/15 n'a été constaté après la date de clôture.

Le Conseil de fondation a adopté les comptes annuels 2014/15 lors de sa séance du 6 octobre 2015.

# Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes annuels à l'intention du Conseil de fondation du WWF Suisse, Zurich

En tant qu'organe de révision, nous avons examiné les comptes annuels annexés du WWF Suisse (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexes) pour l'exercice financier clôturé le 30 juin 2015. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne doivent pas obligatoirement être soumises à l'examen de l'organe de révision.

## Responsabilité du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est responsable de l'élaboration des comptes annuels conformément à Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales, ainsi qu'à la charte de fondation. La responsabilité comporte aussi la définition, la mise en oeuvre et le maintien d'un système de contrôle interne pour ce qui a trait à l'élaboration de comptes annuels qui soient exempts d'indications erronées significatives dues à des infractions ou à des erreurs. Par ailleurs, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'utilisation de méthodes de comptabilité adéquates ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste à émettre une appréciation sur la base de notre vérification. Notre travail a été réalisé conformément à la législation suisse et aux standards de vérification suisses, qui précisent que le contrôle doit être planifié et exécuté de sorte à assurer avec une sécurité optimale que les comptes annuels sont exempts d'erreurs significatives.

La vérification englobe des opérations de vérification analytiques servant à obtenir des preuves de vérification relatives aux chiffres et aux autres indications reportées dans les comptes annuels. Le choix des vérifications réalisées est laissé à la libre appréciation du vérificateur, dans la mesure de l'accomplissement de ses tâches. La vérification comprend l'appréciation des risques d'indications erronées significatives dans les comptes annuels consécutifs à des infractions ou à des erreurs. Dans l'appréciation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, pour autant que cela soit déterminant dans la présentation des comptes annuels, afin de définir les vérifications nécessaires en fonction des conditions en présence, et non dans le but de porter un jugement sur l'efficacité du système de contrôle interne. La vérification englobe en outre la pertinence des méthodes de comptabilité appliquées, la plausibilité des estimations entreprises ainsi qu'une appréciation de la représentation générale des comptes. Nous sommes d'avis que les preuves obtenues durant la vérification offrent une base suffisante et appropriée pour notre évaluation.

## Evaluation

Nous estimons que les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 30 juin 2015 offrent une image fidèle du capital, de la situation financière et du niveau de rendement, conformément aux prescriptions de Swiss GAAP RPC 21, au droit suisse et à la charte de fondation.

## Rapport sur la base de prescriptions légales supplémentaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales en matière d'agrément, conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), et d'indépendance (art. 728 CO), et qu'aucun élément ne remet en cause notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO, et à la norme d'audit suisse 890, nous confirmons que le WWF Suisse dispose d'un système de contrôle interne structuré conformément aux prescriptions du Conseil de fondation pour l'élaboration des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions complémentaires contenues à l'article 12 du règlement de la fondation ZEWO ont été respectées.

KPMG AG

Michael Herzog  
Expert-réviseur autorisé  
Réviseur en chef

Enzo Pontoriero  
Expert-réviseur autorisé

Zurich, le 6 octobre 2015

**WWF Suisse**

Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne, [service-info@wwf.ch](mailto:service-info@wwf.ch)

Dons: compte postal 12-5008-4 ou [www.wwf.ch/dons](http://www.wwf.ch/dons)



**Notre raison d'être**

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.